



Ligue pour la Protection des Oiseaux

Station LPO de l'Île Grande - 22560 Pleumeur-Bodou

Tél 02 96 91 91 40 – Fax 02 96 91 91 05 – ile-grandepo.fr

Centre UFCS de
Bretagne



Mr le Préfet des Côtes d'Armor
Direction de la Protection des Populations
9 rue du Sabot
BP 34
22440 Ploufragan

l'Île Grande, le 23 novembre 2016

Objet : Renouvellement d'autorisation ministérielle de transport d'espèces protégées

Monsieur Le Préfet,

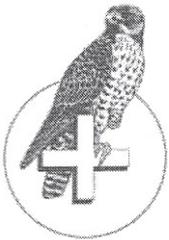
En tant que centre de soins pour la faune sauvage, nous bénéficions d'une autorisation ministérielle de transport pour les espèces inscrites dans l'arrêté du 9 juillet 1999, fixant la liste des espèces de vertébrés protégées, menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

Cette autorisation arrivant à échéance le 28 février 2017, nous sollicitons son renouvellement.

Nous soignons les animaux sauvages des Côtes d'Armor, du Finistère, du Morbihan, d'Ille et Vilaine et de Loire Atlantique. Nous les relâchons dans les Côtes d'Armor. Nous en transférons dans des centres de sauvegarde du Morbihan (Volée de Piafs à Languidic) et de Loire Atlantique (ONIRIS à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes). En particulier les rapaces et les petits mammifères que nous ne pouvons réhabiliter sur place, ainsi que les mammifères marins (pinnipèdes) que nous transférons à Océanoplis, à Brest.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Madame, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le centre de l'Île Grande est membre l'Union Française des Centres de Sauvegarde de la faune sauvage



Pour la LPO
Le responsable de la Station



02 96 91 91 40

Gilles BENTZ

Pièce jointe : l'autorisation arrivée à échéance, ainsi que notre bilan 2015



Ligue pour la protection des oiseaux
Station LPO de l'Île Grande – 22560 Pleumeur Bodou
Tél. : 02 96 91 91 40 // Fax : 02 96 91 91 02 // email : ile-grande@lpo.fr
Association reconnue d'utilité publique
Représentant officiel de Birdlife International en France